Madame Marion GUILLOU Présidente Directrice Générale INRA 147 rue de l'Université 75338 PARIS Cedex 07

COPIES A:

- -Monsieur Jean-François Théry, Président du Comité d'éthique et de précaution
- -Monsieur Jacques Samarut, Président du Conseil scientifique

Recommandé avec A.R. n°

Bordeaux, le 16 novembre 2005

Madame,

Je vous écris au nom de Stop Gavage, initiative citoyenne pour l'interdiction du gavage des oiseaux utilisés dans la production du foie gras. Notre coalition est soutenue par les principales associations animalistes, et de manière individuelle, par de nombreux citoyens français.

Comme vous le savez peut-être, quelques chercheurs de l'Institut prennent une part active au débat sur la légitimité du gavage, pour en nier la nocivité sur la santé et le bien-être des animaux.

Par ce courrier, je viens vous informer que nous allons prochainement publier un rapport de 200 pages qui met fortement en cause les positions prises par ces chercheurs, et leur implication dans la controverse publique.

Notre enquête menée depuis un an montre en effet :

a) que les études de ces chercheurs sont financées et réalisées à l'initiative des producteurs de foie gras, et suivent fidèlement les arguments de défense de ce produit recommandés par la filière, b) que les conclusions de ces chercheurs ne sont pas tenables sur le plan scientifique.

Ce rapport révèle une contradiction flagrante des pratiques de ces chercheurs avec l'Avis sur le partenariat de votre Comité d'éthique : « Préserver sa crédibilité et sa vocation de réaliser des expertises publiques ou d'y participer doit être vu comme un objectif majeur de l'Institut et une contrainte pour sa politique de partenariat. Cela peut le conduire à renoncer, au moins momentanément, à certaines opérations avec des partenaires trop engagés dans une controverse sociale active. »

Votre Institut est confronté, dans le cas du gavage comme pour d'autres questions relatives au bienêtre des animaux dans les élevages, en aviculture en particulier, à un conflit fort entre son rôle de service aux filières de productions animales et celui d'expert public indépendant.

Dans le cas du foie gras, le conflit est si fort que nous sommes convaincus que les positions prises dans le débat public au nom de votre Institut ne correspondent plus à vos propres critères d'exigence en termes d'éthique et de science, et sont loin de faire l'unanimité parmi les chercheurs de l'INRA travaillant sur le bien-être des animaux.

Nous sommes à votre disposition pour explorer ensemble les voies qui pourront permettre à l'Institut de maintenir, et de renforcer, sa crédibilité d'expert sur cette question.

Très cordialement,

Antoine COMITI